

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de
France

IDF-2019-07-30-007

Décision portant délégation de signature en matière de
réponse aux appels à concurrence

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

De donner délégation de signature à Stéphane FRATACCI, directeur général, à l'effet de signer les actes de candidature à des mises en concurrence et à des appels à proposition lancés par des institutions européennes ou internationales, des organismes publics français (État, collectivités territoriales, établissements publics,...) et des organismes privés ayant la qualité de pouvoir adjudicateur, ainsi que l'ensemble des documents afférents aux offres présentées par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et des pièces nécessaires à l'exécution des marchés, sans limitation de montant des recettes prévisionnelles totales des opérations projetées.

En cas d'absence ou d'empêchement et sur proposition de ce dernier, Patrick MARTINEZ, directeur général délégué, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Décide :

Sur proposition du directeur général,

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions et selon les conditions ci-après définies, des actes de candidature à des mises en concurrence et des appels à proposition lancés par des institutions européennes ou internationales, des organismes publics français (État, collectivités territoriales, établissements publics,...) et des organismes privés ayant la qualité de pouvoir adjudicateur, ainsi que l'ensemble des documents afférents aux offres présentées par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et des pièces nécessaires à l'exécution des marchés.

nom	fonction	Seuil des recettes prévisionnelles totales de l'opération pour la CCI de région
chambres de commerce et d'industrie départementales		
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	< 150.000 € HT
Christian BOYER	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	< 150.000 € HT
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	< 150.000 € HT
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	< 150.000 € HT
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	< 150.000 € HT
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	< 150.000 € HT
directions générales et directions rattachées		
France MOROT-VIDELAINE	directeur général adjoint en charge de la vie institutionnelle et des études	< 700.000 € HT
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international jusqu'au 31/08/19	< 700.000 € HT

nom	fonction	Seuil des recettes prévisionnelles totales de l'opération pour la CCI de région
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge du développement international à compter du 01/09/19	< 700.000 € HT
Jean-Claude SCOUBE	directeur général adjoint en charge de l'administration générale	< 700.000 € HT
Yves PORTELLI	directeur général adjoint en charge de l'enseignement de la recherche et de la formation En cas d'absence ou d'empêchement, Laurent TRILLES, directeur de l'enseignement ou Tristan GILLOUARD, directeur de l'apprentissage, reçoivent délégation de signature dans les mêmes conditions	< 700.000 € HT
Antoine DÈVE jusqu'au 31/08/19 Dominique RABILLER à compte du 1 ^{er} septembre	directeur par intérim des formalités et de la taxe d'apprentissage	< 150.000 € HT
Marianne CONDÉ-SALAZAR	directeur des relations internationales de la DGA ERF	< 150.000 € HT
écoles		
Jean MAIRESSE	directeur général de ESIEE	< 150.000 € HT
Laurent TRILLES	directeur de NOVANCIA	< 150.000 € HT
Nathalie BERRIAT	directeur des Gobelins	< 150.000 € HT
Laurent PLAS	directeur de l'E.A.	< 150.000 € HT
Bruno GARDET jusqu'au 31/08/19	directeur du CFI	< 150.000 € HT
Cécile ÉCALLE à compter du 01/09/19	directrice du CFI	< 150.000 € HT
Bruno de MONTE	directeur de Ferrandi	< 150.000 € HT
Denis POULAIN	directeur du CFA des sciences	< 150.000 € HT
Cécile ÉCALLE jusqu'au 31/08/19	directeur du Groupe ISIPCA	< 150.000 € HT
Richard SKRZYPCZAK	directeur de l'ITESCIA	< 150.000 € HT
Véronique DAUBENFELD	directeur de SUP de V	< 150.000 € HT
Frédéric MANCINI	directeur de GESCIA	< 150.000 € HT
Eric DENOUX	directeur de l'ESSYM	< 150.000 € HT
Bruno CAVENODI	directeur de l'IFA CHAUVIN	< 150.000 € HT

Les présentes délégations de signature prennent effet à compter de leur publication et s'exercent pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Elles annulent et remplacent celles antérieurement données en pareille matière.

Fait à Paris, le 30 juillet 2019

signé

Didier KLING